

Inscriptions Scolaires pour septembre 2018

Les inscriptions se tiendront après votre passage en mairie :

Le vendredi 25 mai de 16h30 à 18h00.

Pièces à fournir :

Le livret de famille

Pour toute demande de dérogation : l'accord du Maire.

S'agissant d'une première inscription en maternelle :

un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir lors de cette permanence, merci de prendre rendez-vous avec :

Madame Delavoie au 02-35-32-09-95.

La Directrice.